

220C4573
FR0000125346-FS1199

26 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

| |
|--|
| <p>INGENICO</p> <p>(Euronext Paris)</p> |
|--|

Par courrier reçu le 26 octobre 2020, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 octobre 2020, les seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société INGENICO et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 91 506 actions INGENICO représentant autant de droits de vote, soit 0,14% du capital et 0,13% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|--|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Goldman Sachs International | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Goldman Sachs & Co. LLC | 15 589 | 0,02 | 15 589 | 0,02 |
| Goldman Sachs Asset Management, L.P. | 54 154 | 0,08 | 54 154 | 0,08 |
| Goldman Sachs & Co. Wertpapier GmbH | 21 492 | 0,03 | 21 492 | 0,03 |
| Goldman Sachs Asset Management International | 266 | ns | 266 | ns |
| United Capital Financial Advisers, LLC | 5 | ns | 5 | ns |
| Total The Goldman Sachs Group, Inc. | 91 506 | 0,14 | 91 506 | 0,13 |

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport à l'offre publique visant les actions INGENICO initiée par la société Worldline², au résultat de laquelle l'exemption de trading s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle 280 actions INGENICO (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1^{er} alinéa) faisant l'objet d'une faculté de rappel à tout moment par suite de la conclusion d'un prêt de titres portant sur lesdites actions INGENICO.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 36 739 actions INGENICO (prises en compte dans la détention visée ci-dessus) dont :

¹ Sur la base d'un capital composé de 63 713 047 actions représentant 67 878 793 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. D&I 220C4474 du 20 octobre 2020.

- 36 731 actions INGENICO, résultant de la détention de 17 contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable entre le 17 novembre 2020 et 31 décembre 2030 ;
 - 8 actions INGENICO, résultant de la détention d'un contrat « *put warrant* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 31 décembre 2030 au prix unitaire par action de 176,80 €.
-